



Jamila SOUSSI
Centre droits des gens
Maroc

Le Maroc est comme la plupart des pays en voie de développement, après son indépendance politique a connu un cycle d'échecs économiques. Ces conditions ont eu des effets dévastateurs pour la majorité des marocains, elles n'affectent pas les femmes et les hommes de la même manière, les effets de la pauvreté et l'injustice sociale et économique empêche les femmes de participer pleinement au développement et d'en bénéficier équitablement.

Aujourd'hui au Maroc, malgré les efforts accomplis dans tous les domaines les disparités entre les sexes sont manifestes .Or il est impossible d'être impliqué dans la pratique du développement sans tenir compte des rapports de genre. Favoriser la participation des femmes à participer davantage au développement est essentiel, non seulement pour réaliser la justice sociale mais aussi pour réduire la pauvreté.

Les différents indicateurs sociaux montrent que le Maroc a « beaucoup d'efforts » à faire pour les améliorer. Nous en citons le classement du Maroc selon l'Indice de Développement Humain du PNUD, les indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le Développement et l'Indice d'Équité du Genre.

La question de l'égalité des genres et malgré les quelques acquis législatifs reste posé avec acuité. La femme demeure loin d'avoir la même chance d'accès aux droits que les hommes et l'application du nouveau code de la famille sont loin d'être acquise notamment en matière de polygamie, le divorce unilatéral et de la tutelle de la mère sur les enfants. Il est donc nécessaire d'instaurer un mécanisme institutionnel de suivi des avancés des droits des femmes et des entraves qui s'y dressent.

Ces constats et diagnostics ont ainsi fait l'objet de nombreux rapports, rapports parallèles et études par les organisations de la société civile et en particulier le mouvement féministe.

Le féminisme marocain peut être identifié comme un mouvement social de l'élite féminine qui s'exprime dans deux espaces privilégiés, l'université et l'association sachant qu'il a commencé à s'ouvrir sur les femmes ordinaires par leur intégration dans la directions des associations féministes afin de donner une assise sociale plus large s'éloignant de fonctionnement du bureau d'études et abordant de plus le travail de terrain et de proximité. Cependant le féminisme au Maroc s'éloigne de sa définition extrémiste qui refuse que l'homme soit un ennemi principal.

Dynamiser le féminisme, signifie donc créer les bases pour incrémenter la sensibilité et l'initiative civique des différents secteurs de population, elles seront plus favorables à l'approche genre en les aidant a mieux visualiser l'enrichissement efficace de leurs sociétés.

Adopter l'approche genre c'est distinguer entre ce qui est naturel et inné et ce qui est socialement et culturellement construit en vue de renégocier les frontières entre le naturel qui est relativement inflexible et le social qui est transformable. Celle-ci se base sur les différences physiologiques, procède à l'instauration de

l'organisation sociale en spécifiant les activités, les statuts et les caractéristiques psychologiques des hommes et des femmes.

L'intégration de l'approche genre dans les politiques publiques, les organisations et les pratiques de développement sont un sujet de grande importance. Dans leurs discours, la grande majorité des acteurs de développement se déclarent favorables à plus d'égalités entre femmes et hommes or la réalité est plus nuancée d'où la nécessité d'exercer plus d'efforts. Cette approche appliquée de plus en plus fréquemment dans les programmes et projets de développement des institutions internationales, Etat et mouvement sociaux permet d'inscrire pleinement les femmes dans le processus d'action. Le concept genre représente une étape fondamentale dans la pensée féministe qui s'efforce d'en faire un outil théorique et pratique d'analyse et de planification, permettant aux politiques de développement d'être plus efficace.

Le plan d'action national pour l'intégration de la femme au développement a introduit pour la première fois le concept genre vers la fin des années 90, celui-ci été conçu et élaboré par le gouvernement d'alternance en collaboration avec la société civile. En 2006, le Maroc se dote d'un cadre d'orientation générale : "**stratégie nationale pour l'équité et l'égalité entre les sexes**" par l'intégration de cette approche dans les politiques et les programmes de développement.

Après la marche mondiale contre la violence et la pauvreté en 2000 ou le mouvement féminin marocain, appuyé par tous les mouvements féminins marocains à l'étranger, et la réforme de code de la famille en 2004 et tous les codes en relation dont le code de la nationalité.

Sans oublier la première expérience au Monde en ce qui concerne la réalisation d'une étude genre et violations des droits Humains pendant les années de plomb, dont l'auteur l'instance équité et réconciliation en 2005. L'instance équité et réconciliation a accordé aussi une place particulière à la réparation communautaire au faveur des régions qui a souffert collectivement de manière directe et indirecte des séquelles de crises de violence politique et des violations qui s'en sont suivies, elle a ainsi préconisé l'adoption et le soutien de programmes de développement socioéconomique et culturel, en adoptant de l'approche genre dans ces programme de réparation en prenant en considération la situation des femmes ayant subi des violations graves et cela avec l'implication des mouvements sociaux et féministe en particulier.

Le rapport Genre du Maroc 2006 réalisé par le ministère des finances et de la privatisation du Maroc lui aussi a l'ambition de devenir l'outil privilégié de l'évaluation des politiques sensible au genre et de démontrer que la dimension est contournable en tant qu'objectif de développement et critère d'évaluation de la performance des politiques publiques ,tant sur les plans d'efficacité que d'équité : Il présente l'Etat des lieux ,réalisé en partenariat avec quelques départements ministériels engagés dans le processus de gendarisation du budget en vue d'établir la situation de référence et de prendre la mesure de ce qui doit être accompli pour une intervention budgétaire qui vise l'égalité et l'efficacité selon le genre. C'est pour la première fois le budget national marocain comprend une annexe spéciale sur la manière d'aborder les priorités en matière d'équité de genre, c'est un processus de réforme du management public orienté vers la gestion axée aux résultats.

Comme les efforts consentis par le gouvernement pour améliorer la condition des femmes marocaines sont toujours modestes pour espérer voir apparaître un changement concret dans leur vie quotidienne, on s'organise en réseaux associations féministes et des droits humains et syndicats en faisant de plaidoyer sur les revendications des femmes nous luttons contre toutes les lois discriminatoires et contre toute violation des droits des femmes pour exiger le gouvernement à mettre en œuvre des politiques et des mécanismes claires pour favoriser la participation équitable des femmes au développement .En effet, ces associations ne sont pas des remplacements de l'Etat mais se sont des groupes des pressions qui apportent des alternatives qui aboutit au respect des droits fondamentaux de tous les citoyens avec l'intégration totale de la femme dans toutes les phases de développement . Les mouvements féminins en collaboration avec les planificateurs d'Etat doivent identifier les besoins, valoriser la participation des femmes aux activités économiques et

promouvoir l'approche genre.

Des efforts considérables sont déployés pour développer des politiques, des programmes et des projets qui ciblent à réduire les écarts sociaux économiques entre les femmes et les hommes en prenant compte la dimension genre. Si le succès de ces mouvements leur a permis de devenir des acteurs de développement incontournables, ils deviennent aussi partenaires de l'Etat que ce soit par des buts communs ou en complémentarité stratégique.

Afin d'aider les femmes à subvenir à leurs besoins matériels et à sentir utile socialement et les aider à s'intégrer dans la société et à l'activité économique qui est perçue comme un espace où le sentiment de liberté s'exprime sans contrainte sociale, le mouvement féminin marocain intervient à plusieurs axes auprès des femmes et auprès des acteurs locaux et nationaux

- La création des centres pour l'intégration socio-économiques des femmes surtout dans les quartiers marginalisés et dans le monde rural
- Des formations professionnelles ou des soutiens susceptibles sont offertes pour permettre aux femmes de devenir économiquement indépendant.
- Formation des femmes sur la gestion des coopératives et leur encouragement à monter des coopératives et les aider d'accéder au marché pour commercialiser leur produits et organisés des expositions des produits réalisés par les femmes ou par les coopératives.
- Offre des cours d'éducation (alphabétisation juridique) pour contribuer à renforcer les capacités des femmes à devenir autonomes dans les actes de leur vie et le renforcement de leur identité personnelle et avoir les moyens d'appréhender les mécanismes et les politique mise en œuvre.
- Sensibilisation des femmes pour la conquête de leur droit, leur défense et la revendication de leurs consolidations.
- Convaincre les femmes de la valorisation de leur travail et la sensibilisation de la société à valoriser le travail féminin.
- Sensibilisation des acteurs locaux (les maires et les ONGs...) à élaborer des projets pour renforcer les capacités économiques des femmes et améliorer leur savoir-faire.
- Agir avec tous les acteurs de la société civile pour la transformation des mentalités.
- Encouragement des femmes à se regrouper dans les structures syndicales " le taux de syndicalisation des femmes est très faible" pour se défendre et revendiquer la jouissance de leurs droits et de meilleures conditions de travail.
- L'organisation des forums sur la question des droits économiques et sociaux des femmes et autres droits.
- Participation avec d'autres mouvements des femmes à l'échelle nationale à élaborer des chartes revendicatives communes et l'élaboration des actions communes pour les réaliser ainsi que la réalisation des rapports parallèles aux rapports de gouvernement.

Dans ce cadre s'inscrit la mission de mon organisation « **centre de droits des gens CDG** » dans la matière genre, elle s'accroît sur deux axes:

- Sensibilisation à l'importance de l'intégration du genre dans les pratiques organisationnelles comme levier d'action pour le développement démocratique, la lutte contre la pauvreté et contre la discrimination liées au genre dans les domaines économique et social.
- Institutionnalisation de l'approche genre dans les pratiques organisationnelles de CDG.

Je citerai alors quelques grandes activités :

- Organisation de l'université d'été annuelle en matière d'égalité entre les sexes au profit des experts et expertes.

- Elaboration d'un guide pratique sur : « le code de la famille et l'éducation sur l'égalité entre les sexes » élaboré par l'appui de l'ACDI en 2008.
- Elaboration d'un guide unifié au niveau national sur " Réalisation des cours d'Alphabétisation juridique " élaboré par l'appui à l'UNESCO et le ministère de l'éducation nationale, département d'alphabétisation.
- La réalisation des sessions de formations dans le même domaine en faveur de : société civile, syndicalistes, gardiens pénitenciers, cadres des maisons des jeunes, journalistes, cadres des centres de rééducation des jeunes délinquants, Directeurs(rices) des établissements préscolaires et scolaires, clubs de formation professionnelle féminins, avocats(es).
- Participation dans les campagnes nationales de lutte contre la violence à l'égard des femmes.
- Participation effective dans tous les discussions, rencontres et mouvements nationaux dans le domaine du genre.

Les associations de développement et mouvement féministe peuvent être considérées comme un phénomène marquant de l'évolution des intervenants dans les domaines économiques et social elles appartiennent à la nouvelle génération d'associations marocaines marquées par le franchissement de nouveaux espaces, elles sont intégrées dans des mouvements sociaux nationaux régionaux, continentaux et internationaux (les forums sociaux.). La création des forums sociaux africains et maghrébins" francophones" qui aborde dans une partie le genre a une énorme répercussion internationale par exemple.

Le féminisme et les mouvements sociaux en Afrique qui participent par leurs actions à la reconnaissance de l'approche genre demeurent segmentés par les frontières nationales et par le fossé des conditions économiques et sociales. Et pour les pays islamistes de la région, le mouvement islamiste prenant de plus en plus de l'ampleur, pourrait canaliser les forces traditionalistes et conservatrices.

Alors que le mouvement féminin africain à l'étranger doit accorder une importance centrale dans leurs préoccupations à la relation avec ceux de pays d'origine, leurs capacités à mobiliser des partenariats et à construire des réseaux de solidarité et d'action communes. A signaler que les femmes immigrantes africaines soient francophones, anglophone et lusophone subissent de discrimination s'agissant de formalisation des contrats ou de leur situation du travail exercé (travail traditionnels féminin: auxiliaires domestiques, surveiller des enfants, les âgées et malades).

D'où le développement la coordination et solidarité entre féministes et mouvements sociaux en Afrique en veillant notamment à garantir les conditions d'un processus participatif dans la préparation et instauration des alliances durables et efficaces dans notre région africaine afin de garantir la réussite de leurs impacts politiques ,économiques et sociales et appeler à la réalisation d'une lecture et d'une évaluation de cette coopération dans l'objectif d'une meilleure articulation entre ses composantes, intégrée dans une vision globale dont la diversité culturelle se mue en un affluent parmi ceux constituant la différence et la richesse culturelle donc attirer l'attention sur le rôle que doit jouer ces mouvements et acteurs féministes dans le processus de développement et rehausser le degré de son influence sur leurs contenu et sur les voies qu'il sera amené à suivre et ceux à travers l'assurance d'une plus grande vision sur les initiatives locales et ces modes d'intervention. Cependant pour influencer, provoquer le changement souhaité pour infléchir les orientations des décideurs dans le sens de l'égalité la coordination devient incontournable. Elle ne doit pas être occasionnelle et engendrée par les événements mais programmée à l'avance c'est à dire une coordination basée sur une action stratégique.

Recommandations

- Stimuler la réflexion collective au sein des mouvements sociaux autour des questions liées à la justice sociale, développement et genre.

- Améliorer les circonstances de mouvements sociaux et identifier les facteurs de risque.
- Le renforcement de différents mouvements féministes et mouvements sociaux, l'amélioration de capacité organisationnel et leurs stratégies d'action, développement les formules d'appui réciproque et coopération entre elles.
- Création de réseaux y structures de coopération, coordination et inter échange des expériences.
- Améliorer les structures renforcer les pouvoirs et permettre aux femmes l'accès aux ressources et leurs contrôles et participer ainsi pleinement au processus de développement.
- Amener les cadres associatifs de la région à formuler des pistes d'actions pour l'intégration de l'approche genre dans toutes les politiques.
- Amener des audits organisationnels selon le genre au sein des mouvements sociaux: Il s'agit de connaître dans quelle mesure fondateur de l'égalité est introduit dans son fonctionnement, ses prestations, son programme, projets d'activités. Le but de cet audit est :
- Disposer d'outils objectifs de suivi et évaluation du processus de l'intégration de la dimension genre dans la structure et activité de chaque organisation.
- Disposer de rapports périodiques sur les tendances d'évolution du processus d'intégration de la dimension genre.
- La nécessité de mise en place d'une stratégie de communication qui permette d'ouvrir l'accès à ces mouvements à l'information et l'inter- échange entre elles.
- Inciter les mouvements sociaux africains (francophones, anglophones ou lusophones) à l'étranger de promouvoir l'intégration sociale des immigrées et la conscience collective d'appartenir à une société avec un grand potentiel créatif dû à leurs diversités culturelles.

Conclusion

Le Maroc a connu ces dernières années un certain nombre de réformes et d'initiatives dans le domaine des droits humains. Le travail et les recommandations de l'instance équité et réconciliation ont suscité un grand intérêt à l'intégration de l'approche genre en matière d'égalité entre les genres (réforme du code de la famille). Cependant, les observations sur le terrain et les indicateurs socio-économiques mettent en lumière un retard important dans pratiquement tous les secteurs.

Devant le déficit qui persiste en matière d'accès aux droits économiques et sociaux de la femme le mouvement féministe est donc appelé à mener une réflexion profonde sur les questions du suivi et sur les mécanismes de production de la norme, mais aussi sur les mécanismes de gestion des services publics, l'information et la communication ainsi que l'analyse des obstacles psychologiques et culturels.

Jamila Soussi (Maroc) est présidente de la section de l'association Centre pour le Droits des Gens de la province de Kenitra, du bureau exécutif national du Centre, du groupe du Maroc pour la mise en œuvre des recommandations des conventions de droits de l'Homme et de la Direction de la femme au sein de l'ONG. Le centre Droits des Genres intervient dans tout le territoire marocain à travers ses 92 sections dans le but de réaliser l'écoute, l'orientation, l'aide psychologique et juridique au profit des femmes victimes de violence, des femmes travailleuses, des enfants en situation difficile, etc.

Son action consiste à former dans le domaine de l'éducation aux concepts des droits humains/droits de la femme. L'association a aussi pour but de participer à la réforme des lois pour qu'elles soient en conformité avec les pactes internationaux des Droits Humains. soussijamila@yahoo.fr